

MINSPOL - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Développer et acquérir un socle de connaissances et compétences qui constituent les fondements des sciences politiques, discipline autre que celle de sa majeure, et donc maîtriser les prérequis nécessaires en vue, si l'étudiant le souhaite, d'un accès direct au master en sciences politiques, tels sont les objectifs que se fixe l'étudiant qui choisit la mineure d'accès en sciences politiques.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Maîtriser, avec la rigueur exigée par les sciences politiques, les fondements théoriques (connaissances, concepts, outils, ...) qui constituent les prérequis indispensables dans une perspective de (ré)orientation vers le master en sciences politiques.
2. S'approprier et maîtriser les fondements de la démarche de recherche scientifique (méthodologie de recherche) spécifique aux sciences politiques, prérequis indispensables dans une perspective de (ré)orientation vers le master en sciences politiques.
3. Faire preuve d'une capacité d'un mode de raisonnement spécifique aux sciences politiques avec rigueur.
4. Appréhender, questionner, analyser, discuter et résoudre une problématique des sciences politiques, en mobilisant les fondements disciplinaires et méthodologiques pertinents.
5. Développer un angle de lecture et une analyse critique et réflexive spécifiques aux sciences économiques

La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCL [en cliquant ICI](#).

PROGRAMME

Programme détaillé par matière

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

30 crédits

La mineure totalise 30 crédits qui se répartissent en 15 crédits en deuxième bloc annuel et 15 crédits en troisième bloc annuel du programme de bachelier.

Bloc
annuel

2 3

o Contenu:

✂ Pour les bacheliers en Sociologie et anthropologie (30 crédits)

- LPOLS1212 Contemporary political regimes

Bloc
annuel

OLS1330	Comparative approach to national and international democratic challenges	Jehan Bottin (supplée Benoît Rihoux)	EN [q2] [15h] [5 Crédits]		2	3
					x	x

Cours au choix

OLS1311	Droit international public	Yannick Radi	FR [q1] [45h] [5 Crédits]		x	x
OLS1224	Système politique et administratif de la Belgique	Jehan Bottin Min Reuchamps Benoît Rihoux	FR [q2] [37.5h] [5 Crédits]		x	x
OLS1323	Institutions et politiques européennes	Tanguy de Wilde d'Estmael Vincent Laborerie (supplée Tanguy de Wilde d'Estmael)				

Bloc
annuel

2 3

⌘ LPOLS1212	Contemporary political regimes	Claire Dupuy	EN [q2] [30h] [5 Crédits]	X	X
⌘ LPOLS1235	Introduction à l'épistémologie et à la démarche scientifique des sciences sociales <i>Attention : ce cours ne peut être pris seul. L'étudiant devra compléter obligatoirement son programme par l'ajout de LPOLS1221 ou de LCOPS1212.</i>	Mathieu Berger	EN [q1] [20h] [2 Crédits]	X	X
⌘ Un parmi					
⌘ LPOLS1221	Analyse des données quantitatives	Mireille Le Guen	EN [q1] [25h+20h] [4 Crédits]	X	X
⌘ LCOPS1212	Collecte et analyse des données qualitatives	Amélie Pierre (supplée Nathalie Burnay)	EN [q2] [25h+20h] [4 Crédits]	X	X

Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

<https://uclouvain.be/espo-mineures.html>

2. Résolution de conflits horaires

A l'entrée du deuxième bloc annuel du programme de bachelier, l'étudiant établit son horaire de ses deuxième et troisième blocs annuels en tenant compte des horaires de la mineure.

En cas de conflit horaire plusieurs solutions sont envisageables :

- Reporter des cours en BAC3

En cas de conflit en BAC2 (entre un cours de la majeure et un cours de la mineure), l'étudiant peut demander via requête au conseiller aux études, à reporter un des deux cours au bloc annuel suivant, en tenant compte des séquences de cours (pré requis